Association
Le Manège
aux Jouets

Conditions d'utilisation du service prêt de jeux

Vous souhaitez utiliser le jeu comme support pédagogique ou afin d'organiser un événement ?
L'association *Le Manège aux Jouets propose* 4800 jeux pour tous les âges :

➔ ***Modalités d'inscription :***
- 50 € l'année pour les structures Fontenaisiennes
- 55 € l'année pour les structures non Fontenaisiennes

➔ **Les jeux sont prêtés à titre gracieux à l'exception des jeux surdimensionnés**.
Un chèque de caution de 50€ devra être déposé. Celui-ci pourra être encaissé en cas de non-retour des jeux.

→ **Nombre de prêts consentis** : 10 jeux maximum

→ **Durée du prêt** : 1 mois maximum (hors-jeux surdimensionnés).

Par respect pour les autres adhérents qui attendent aussi ces jeux, il est important de respecter cette durée d'emprunt.

➔ **Location de jeux surdimensionnés :**
- 8 € pour les structures adhérentes
- 16 € pour les structures non-adhérentes

➔ **Emprunts et retours des jeux :**
Les emprunts et retours s'effectueront sur RDV ou aux heures de d'ouverture tout public.

➢ **État du jeu**
- Avant le départ d'un jeu en prêt, vous devrez vérifier l'état du jeu.
- Vous vous engagez à le rendre dans le même état lors du retour. Le jeu sera vérifié par un ludothécaire.
- Tout jeu retourné incomplet, détérioré ou sale sera dans un premier temps prolongé de 48 heures pour que vous puissiez régler le problème constaté, sans possibilité d'emprunter un autre jeu. Il est donc conseillé de vérifier le contenu des jeux avant de les ramener à la ludothèque.
- **Si le problème ne peut être réglé, le jeu devra être remplacé ou remboursé partiellement** (selon l'importance de la pièce perdue) ou en totalité (si le jeu est inutilisable).

➢ **Respect du règlement**
Tout usager du service de prêt se voit remettre un règlement qu'il devra signer et remettre à l'association avant de pouvoir emprunter. L'utilisation du service de prêt entraîne l'accord sans réserve de la part de l'usager. Le non-respect des règles entraînera l'annulation du droit de prêt.

Nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription ci-dessous.

Association *Le Manège aux Jouets*
5, rue de l'Avenir - 92260 Fontenay-aux-Roses
Tel : 01 41 13 94 49 / Email : ludofontenay@gmail.com
Site internet : lemanegeauxjouets.fr

Association
Le Manège
aux Jouets

Nom de la structure :

Nom du ou des référents :

Adresse de la structure :

Email (en lettre majuscule SVP) :
___/

Téléphone : ____/____/____/____/____

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de ce présent règlement et m'y conformerai scrupuleusement pour l'intérêt de tous.

Je dégage la ludothèque de toute responsabilité en cas d'accident survenant à la suite de l'utilisation d'un de ses jeux ou jouets, que ce soit dans son local ou à l'extérieur de celui-ci.

Fait en deux exemplaires originaux dont un remis à chacune des parties signataires.

Le à Fontenay-aux-Roses

La présidente de l'Association
Mme Béatrice BIOCOO

Le représentant de la structure